



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39176>

Département(s) de publication : **75, 93**

Annonce n° **24-39176**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris 13

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : DEPSA-MAE-PROG-MAPA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Departement.marches@oppic.fr

Adresse mail du contact : Departement.marches@oppic.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché - S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public - Si les documents

fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat (individuel ou en groupement) devra réunir les compétences et capacités professionnelles adaptées à la réalisation de la mission à savoir programmation architecturale et fonctionnelle, technique (TCE) et réglementaire, scénographie (y compris équipements audiovisuels), environnemental et économique. Effectifs moyens annuels des 3 dernières années Présentation de trois (3) références, comparables à l'objet du marché (préciser pour chaque référence : donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), nature, surfaces, localisation et calendrier de l'opération, mission confiée, montant (H.T.) des travaux et de la mission (à remplir à l'annexe 1 « cadre de présentations » du présent règlement de consultation) ; Si le candidat ou chaque membre du groupement transmet plus de 3 références, seules les 3 premières seront examinées dans l'ordre de présentation

Technique d'achat : Système de qualification

Date et heure limite de réception des plis : 03/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de programmation architecturale fonctionnelle, technique, environnementale et scénographique pour l'extension musée de l'air et de l'espace du Bourget

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le projet est estimé à 4200m² permettant d'accueillir des espaces d'exposition et un planétarium de 14m de diamètre en lieu et place de deux halls préalablement démolis. Un préprogramme et un synopsis muséographique ont été réalisés et seront remis au titulaire au démarrage des études. La mission se divise en une tranche ferme et trois tranches optionnelles :
TRANCHE FERME - Elaboration du programme architectural, fonctionnel, technique, environnemental et scénographique détaillé dans la perspective du lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre.
TRANCHE OPTIONNELLE 1- AMO en phase de consultation de maîtrise d'oeuvre - bâtiment et scénographie
TRANCHE OPTIONNELLE 2- AMO en phase de consultation de maîtrise d'oeuvre - bâtiment
TRANCHE OPTIONNELLE 3- AMO en phase de consultation de maîtrise d'oeuvre - scénographie

Lieu principal d'exécution du marché : Paris le bourget

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plate-forme de dématérialisation de l'Oppic : <https://marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier pourra se faire librement sans inscription préalable à la plateforme, ils ne seront pas automatiquement informés des éventuelles modifications et compléments apportés au dossier. Le maître d'ouvrage se réserve la

possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. Le Pouvoir Adjudicateur prendra en compte les deux critères suivants : 1- la valeur technique de l'offre notée sur 60 points, soit : - la qualité et la pertinence de la méthodologie proposée pour réaliser la mission, telle qu'elle résulte du contenu du mémoire technique, - la qualité et la pertinence de l'organisation opérationnelle envisagée, notamment les CV et l'expérience professionnelle des intervenants affectés à l'exécution de la mission et la répartition des tâches ; - la pertinence et la cohérence de la répartition du temps passé prévisionnel pour l'exécution de la mission au regard de la DPGF. 2- le prix des prestations noté sur 40 points, apprécié au regard du montant forfaitaire : l'offre financière conforme la plus basse se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre selon la formule suivante : (offre financière la plus basse/offre financière) X 40 nombre de points pour le prix global. Afin qu'une notation homogène des candidats soit possible, les éléments correspondant aux critères et sous critères devront être intégrés dans le cadre de mémoire technique ou méthodologique proposé. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04, tél. : 01-44-59-44-00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, télécopieur : 01-44-59-46-46 adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>. Précisions concernant le(s) délai (s) d'introduction des recours : * Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative) ; * Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et R421-3 du Code de justice administrative) ; * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2024